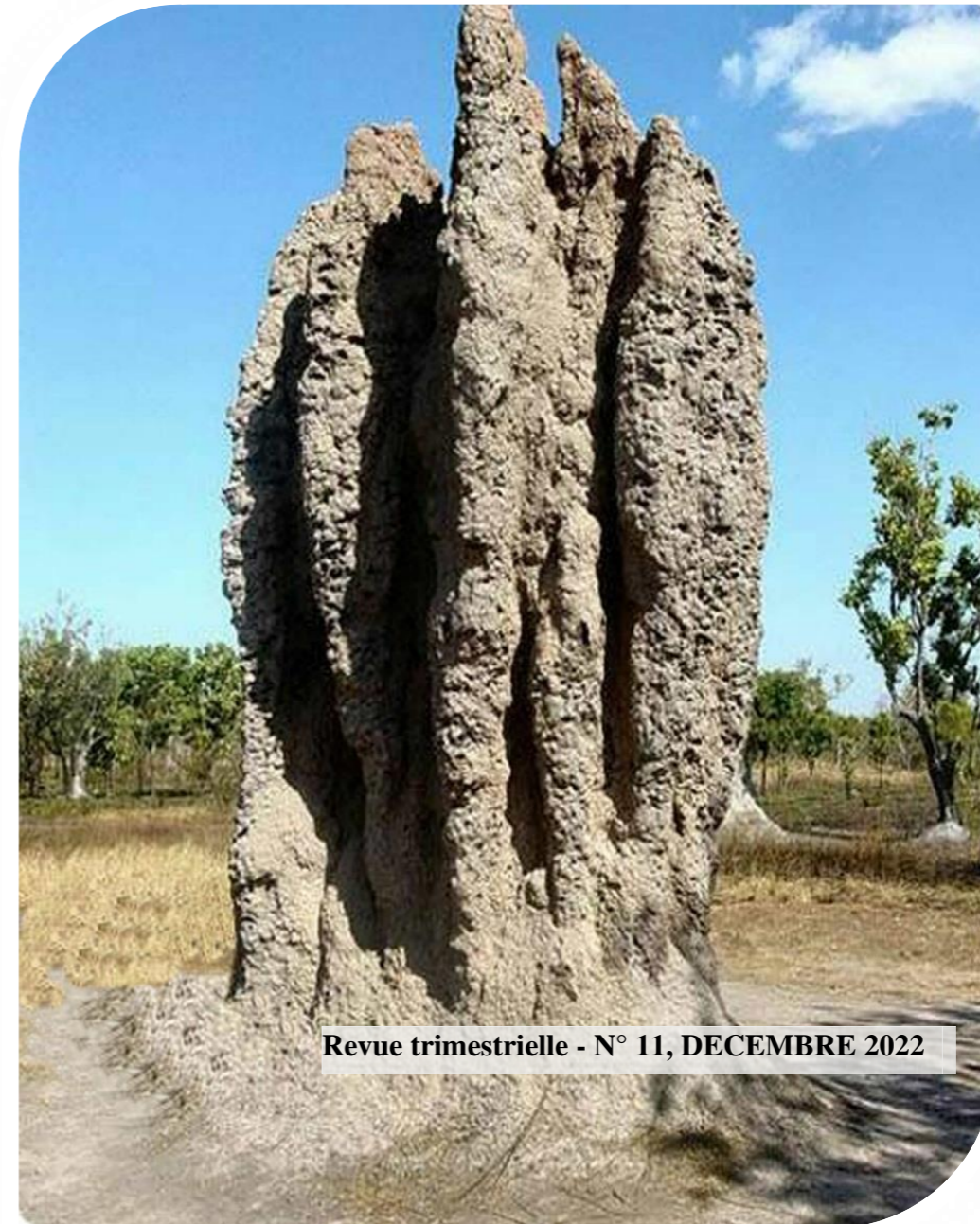


ISSN: 2617-4766

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 11, DECEMBRE 2022

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 11 | Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Pierre MEDEHOUEGNON, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Simon Agbeko AMEGBLEAME, Université de Lomé (Togo), Professeur Komlan Sélom GBANOU, Université de Calgary (Canada), Professeur Nicoué GAYIBOR, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo).

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Lèfara SILUE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Christian ADJASSOH, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), Dr Bi Boli GOURE, Institut Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Dr Moussa PARE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Dr Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Maître de Conférences, Lèfara SILUE, Maître de Conférences, Wonouvo GNAGNON, Assistant, DOUHADJI Kossi, doctorant, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 Mots clés (Key-words)
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
 - 1-Pour le **Titre** de la première section
 - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
 - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)
- Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication,
Zone Editeur.

Exemples:

-AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

-BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

SOMMAIRE

❖ LETTRES ET LANGUES

1. LES JEUX DU TRAGIQUE DANS LA LITTÉRATURE NEGRO-AFRICAINE -----5
 BAWA Toti , Université ALASSANE OUATTARA (Côte d'Ivoire)
2. LA SYMBOLIQUE DES PERSONNAGES ANIMAUX DANS LE CONTE
 GOURO INTITULÉ LE CROCODILE, L'HYÈNE ET LE LIÈVRE ----- 21
 Dr GNESSOTÉ Dago Michel, Université F.H.B. (Côte d'Ivoire)
3. APPROCHE « AUTOBIOGRAPHICO-FICTIONNELLE » DE LA PROSE
 ROMANESQUE DE DANIEL LAWSON-BODY ----- 38
 GOLI Messan, Université de Lomé (Togo)
4. GLOBALISIERUNG UND BILDUNG TRANSNATIONALER
 IDENTITÄTEN. ÜBERLEGUNGEN ZU IDENTITÄTSFORMEN IM
 ZEITALTER DER MASSIVEN MIGRATIONSBEWEGUNGEN ----- 59
 HARAKAWA Massimlawè, Université de KARA (Togo)
 SEDOTE Acakpo Constant J., Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. « ENJEUX DE L'ORALITÉ DANS LA LITTÉRATURE ÉCRITE :
 L'EXEMPLE DU PROVERBE DANS *PETIT BODIEL* D'AMADOU
 HAMPATÉ BÂ»----- 78
 KOUADIO Lucien Kouamé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
6. LES REPRESENTATIONS DU FEU DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE
 D'AYI KWEI ARMAH----- 95
 Dr. KOUAME Christ Baklé, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
7. TRANSFERT D'IMAGES ET INSTABILITÉ DISCURSIVE DANS
 QUELQUES ROMANS DE MARIE DARRIEUSSECQ ----- 114
 GORÉ Orphée, École Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
8. LE FÉMINISME A L'AFRICAIN, OU EN SOMMES-NOUS ?----- 131
 Pr TCHASSIM Koutchoukalo , Université de Lomé (Togo)

9. **CONSTRUCTION ET TRANSMISSION DE LA MEMOIRE DE LA VIOLENCE DANS ALLAH N’EST PAS OBLIGE D’AHMADOU KOUROUMA** ----- 152
 TOTI AHIDJE Zahui Gondey, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
10. **L’ECRITURE FRAGMENTAIRE DANS DANS MONNE, OUTRAGE ET DEFIS D’AHMADOU KOUROUMA ET NOUR, 1947 DE JEAN-LUC RAHARIMANANA** ----- 170
 YAOU Hippolyte Florent, Université de Parakou (Bénin)
11. **JEAN-MARIE ADIAFFI ET LE GOUT DU BAROQUE : CAS DE LA CARTE D’IDENTITE.** ----- 186
 ZOGOYE Bawimotom, Université de Lomé (Togo)
- ❖ **SOCIOLOGIE - ANTHROPOLOGIE**
12. **MECANISMES DE GESTION DES CONFLITS SOCIAUX A LA GARE ROUTIERE DE COCODY RIVIERA III DANS LA COMMUNE D’ABIDJAN (COTE D’IVOIRE)**----- 200
 FALLE Landry Yves, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
 YAO Kouassi Angenor, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
13. **ENJEUX ET DEFIS DE L’INCLUSION FINANCIERE DES MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES INFORMELLES EN CÔTE D’IVOIRE** ----- 218
 Dr FOFANA Valoua, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d’Ivoire)
- ❖ **TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION ET ARTS**
14. **LA VILLE NUMERIQUE, QUELLE OPPORTUNITE POUR LA COTE-D’IVOIRE ?** 239
 N’GORAN Ahou Béatrice, Université F.H.B. (Côte d’Ivoire)
 KACOU Agnon Frédéric, Université F.H.B (Côte d’Ivoire)

LE FÉMINISME A L'AFRICAIN, OU EN SOMMES-NOUS ?

Pr Koutchoukalo TCHASSIM
Université de Lomé
mtchassim@gmail.com

Résumé : Dans l'Afrique précoloniale existait un féminisme qui valorisait la femme dans les faits de société voire dans la prise de la parole. À cet effet, elle disposait d'un pouvoir aux plans social, économique et familial. Ce féminisme ne connaîtra son déclin qu'avec le christianisme qui interdit à la femme la prise de la parole, puis avec la colonisation au cours de laquelle l'instruction, au départ, était interdite aux filles et surtout avec le code napoléonien qui faisait attribuer, presque automatiquement, toute propriété au chef de famille qu'est l'homme. Dès lors, la femme africaine perd son émancipation d'antan. Malgré les mouvements de femmes au cours et après la colonisation pour reconstruire ce féminisme, celui-ci reste moribond et phagocyté par les préceptes du féminisme occidental.

Mots clés : Féminisme à l'africain, émancipation de la femme, Afrique précolonial, colonisation, déclin, féminisme occidental.

Abstract : In pre-colonial Africa, there was a feminism that valued women in society and even in speaking. To that end, she had power at the social, economic and family levels. This feminism would only be in decline with christianity, which forbade women to speak out, and then with colonization, during which education was initially forbidden to girls, and above all with the napoleonic code, which almost automatically assigned all property to the head of the family, who was a man. From then on, the african woman loses her emancipation of yesteryear. Despite the movements of women during and after colonization to rebuild this feminism, it remains moribund and phagocytized by the precepts of western feminism.

Keywords : African feminism, empowerment of woman, pré-colonial Africa, colonization, declining, western feminism.

Introduction

La femme, dans l'Afrique précoloniale, jouissait d'une émancipation qui la conduisait au trône, à l'armée. Avec la christianisation qui lui refusait la prise de la parole, puis la colonisation (surtout avec le code napoléonien) qui, au départ, réfutait l'inscription des filles à l'école, la femme perd cette émancipation naguère tracée. Avec les mouvements de la décolonisation et des indépendances, nombreux sont ces mouvements de femmes qui ont participé à des marches révolutionnaires. Toutefois, l'école et la Bible continuant leur effet colonisateur, le féminisme à l'africain perd ses lettres de noblesse, car il sera phagocyté par le féminisme occidental. Avec de nouvelles réalités des sociétés modernes, les femmes africaines et les politiques tentent de reconstruire le féminisme à l'africain qui ne se départ pas pour autant des préceptes du féminisme occidental. Comment le féminisme africain se manifestait-il avant le contact du continent africain avec l'extérieur ? Qu'est-ce qui la caractérisait ? Qu'en est-il devenu avec la colonisation et la décolonisation ? Nous posons les hypothèses selon lesquelles le féminisme à l'africain permettait à la femme africaine de s'exprimer sans prétendre être l'égale de l'homme ; le féminisme africain a été étouffé par la colonisation ; le féminisme africain est fille du féminisme occidental. Afin de répondre aux questions sus-posées et vérifier nos hypothèses, nous utilisons l'approche anthropo-sociologique tout en s'appuyant la charte du féminisme africain et organisons notre réflexion en trois points : le féminisme africain avant la colonisation et le christianisme, le féminisme africain au cours de la colonisation et le féminisme avec la décolonisation.

1. Le féminisme africain avant la colonisation

Le féminisme avant la colonisation concerne aussi bien les reines que les femmes en général. Le féminisme africain d'avant la colonisation, si nous nous permettons de l'emprunter aux occidentaux créateurs de ce concept, nous le définirons comme cette considération valorisante de la femme dans les sociétés africaines, manifeste dans les faits de sociétés voire dans la prise de la parole. A cet

effet, la femme avait un pouvoir aux plans social, économique et familial. Ainsi, Fatou Sarr (2009), dans son article « Féminismes en Afrique occidentale ? Prise de conscience et luttes politiques et sociales » évoque le sens des luttes anticoloniales des femmes en rapport à leurs positions précoloniales :

Comprendre la place des femmes africaines dans la société précoloniale permet de saisir le sens du combat qu'elles ont mené contre le modèle occidental qui remettait en cause des acquis que leur conféraient leurs sociétés. Leurs positions sociales étaient justifiées par leur rôle au niveau économique, social et spirituel, mais elles pouvaient être aussi le fruit de luttes âprement menées.

1.1. Les reines dans l'Afrique précoloniale

Dans cette sous-section intitulée « Les reines de l'Afrique précoloniale », nous nous inspirons particulièrement de l'interview accordée par l'artiste béninois Ishola Akpo à d'Anaïs Viand dans l'une de ses séries Agbara Women et Traces, de l'article de Jackywest du 5 juin 2021 présentant « 10 des reines guerrières les plus fortes d'Afrique antique » et d'autres auteurs, pour convoquer ces reines ayant marqué positivement l'Afrique par leur force de caractère, leur ingéniosité, leurs exploits exceptionnels et leurs projets de société.

La reine Cléopâtre VII Théo Philopator est née au début de 69 av. J.-C. et était la fille de Ptolémée. Elle n'était pas d'Égypte mais est née en Égypte. Par la suite, elle a régné en tant que législateur en Égypte et dans d'autres territoires comme Chypre. Elle était proactive dans les activités religieuses, étant la principale autorité religieuse dans son royaume. Elle était également impliquée dans les affaires administratives de son royaume, résolvant des problèmes économiques pendant son temps. Elle était une leader puissante et possessive, toujours protectrice de sa position. La reine Cléopâtre a tué son frère lorsqu'elle a découvert qu'il était une menace pour sa position.

« Kandake » signifiant « grande femme » était utilisé comme nom dynastique pour les reines de Moreo, la capitale de Koush ([Éthiopie](#)). De nombreuses guerrières africaines ont régné sur l'Éthiopie. Certaines régnaient avec leur mari tandis que

d'autres régnaient de leur propre chef. Les historiens affirment que les femmes ont principalement gouverné Moreo. Parmi elles, se trouvait une Candace qui régna en 332 av. J.-C. Le Candace de 332 avant J.-C. était un chef courageux et redoutable. Elle a établi une norme d'excellence dans la classe des femmes guerrières. Sa bravoure était évidente dans la façon dont elle a empêché Alexandre le Grand d'entrer dans Kush. Alexandre dut se retirer en Egypte. Il est notamment considéré dans l'histoire des reines en Ethiopie, celle de Kandake Amanirenas du 22 av. J.-C. Elle était une guerrière intrépide dans l'histoire de l'Éthiopie. Elle a fait la guerre aux forces romaines, mais Gaius Petronius l'a vaincue. Malgré la défaite, sa bravoure a remporté le traité de paix des Koushites avec Rome qui a duré trois ans en 22 av. J.-C.

La reine Moremi Ajasoro est née à Offa, une ville du sud-ouest du Nigeria. Elle était célèbre pour sa bravoure et son tact qui ont délivré les habitants d'Ile-Ife de l'esclavage. Elle était mariée à Oranmiyan, le fils d'Oduduwa. Au XIIe siècle, les habitants d'Ile-Ife furent envahis et opprimés par une certaine tribu connue sous le nom de « peuple de la forêt » (peuple Igbo). Pour sauver son peuple, elle s'est engagée à l'esprit de la rivière appelé « Esimirin » de sacrifier tout ce qui lui était demandé si elle pouvait découvrir le secret de ses oppresseurs.

La reine Neferneferuaten Nefertiti (1370). Le nom Néfertiti signifie « la belle femme est venue ». Elle était l'épouse royale du pharaon Akhenaton, le roi de la 18^e dynastie de l'Égypte ancienne. Cependant, elle et son mari étaient célèbres pour avoir défendu la révolution religieuse. Elle a joué un rôle actif dans le culte d'Aton, un dieu solaire. La reine Néfertiti a soutenu son mari, et de nombreux érudits pensaient qu'il l'avait promue de Grande épouse royale à corégente. Certains pensent que son passage au pouvoir a été une période de stabilité relative, bien que de nombreux efforts aient été faits par ses successeurs pour effacer cet héritage.

Des écrits (Hadiza Djibo 2001) illustrent le rôle de premier plan joué par des femmes remarquables qui ont assumé, dans certaines circonstances, la direction de

leur peuple, notamment dans des luttes entre États africains ou contre les invasions arabes et les conquêtes coloniales à en croire Fatou Sarr. Aussi la Reine Weyza chez les Songhay, selon Boubou Hama (1972) ainsi que deux autres illustres reines : Adama et Koddio, se succédèrent-elles au trône de Kokoro (Djibo 2001).

Au Mali, Bikoun Kabi, Reine de Sanhaja Nono, aurait régné au milieu du XV^e siècle. Elle évoque particulièrement le rôle qu'ont joué les Lingères au Sénégal précolonial.

En Côte d'Ivoire, sous le règne et la conduite de la Reine Abla Pokou, la société Baoulé présentait un modèle de règles de répartition remarquablement égalitaire entre les sexes. Les femmes avaient le droit d'hériter leur position d'aînée du lignage d'un groupe de parenté du chef du village ou d'un ensemble de villages.

En Angola, Njinga Mbandi (1581-1663), reine du Ndongo et du Matamba, a marqué l'histoire du 17^e siècle. Elle s'est imposée comme une souveraine exceptionnelle. Ses tactiques guerrières et d'espionnage, ses qualités de diplomate, sa capacité à tisser de multiples alliances stratégiques, ou encore sa connaissance des enjeux commerciaux et religieux lui ont permis de s'opposer aux projets coloniaux portugais, et ce, jusqu'à sa mort.

La reine Amina de Zaria (1533-1610) est l'une des plus grandes reines guerrières africaines à ce jour. La reine Amina était une reine guerrière de Zazzua, qui est aujourd'hui la ville de Zaria dans l'État de Kaduna au Nigeria. Elle a été exposée aux affaires militaires et politiques par son grand-père. En 1576, elle succéda au trône et Zaria devint l'un des plus grands des sept États haoussas. Elle s'était lancée dans une série d'engagements militaires. Elle a dirigé une grande fanfare militaire, menant des batailles continuellement tout au long de son mandat. Selon les *Chroniques de Kano*, « Amina a conquis toutes les villes jusqu'à Kwararafa (au nord) et Nupe (au sud) ». Elle était le cerveau derrière l'innovation des amours protectrices parmi les militaires en terre haoussa. Elle a contribué au développement du commerce et à la créatrice de routes commerciales à travers l'Afrique du Nord.

La reine Makeda de Saba a été la première reine africaine et une femme monarque mentionnée dans la Bible hébraïque. C'était une femme riche et puissante. Son impact le plus remarquable a été de vaincre le serpent King Awre. Le roi serpent a troublé le royaume d'Axoum en Éthiopie du Nord à cette époque. Elle était réputée pour son intelligence et son habileté qui ont été soutenues par sa visite au palais du roi Salomon à Jérusalem. Il est essentiel de savoir que les historiens pensent qu'elle a eu un fils avec le roi Salomon, dont le nom était Ménélik qui est devenu le premier souverain impérial d'Éthiopie.

La reine Nandi (1760-1827) était la mère de Shaka Zulu, l'un des rois zulu d'Afrique du Sud. Elle était une figure de force pour le royaume de Zulu. Grâce à sa détermination, Shaka est devenu un grand roi. La fermeté de la reine Nandi a eu une influence positive sur le royaume. Elle a inculqué de grandes valeurs à son fils, et cela était évident dans la façon dont Shaka traitait ses sujets, en particulier les femmes. Elle a soutenu son fils sans relâche, ce qui a entraîné de nombreux exploits et extensions de frontières pendant le mandat de son fils. Bien qu'elle soit morte, son œuvre perdure.

La reine Tassi Hangbè, qui a régné sur le Royaume de Dahomey de 1708 à 1711, a initié plusieurs projets. Elle a entre autres créé une armée de guerrières (plus tard, surnommée Amazones de Dahomey) ou a développé des programmes d'apprentissage de métiers d'hommes aux femmes. Pourtant, toutes ses prouesses ont été attribuées à ses prédécesseurs masculins.

En Sierra Leone, en 1787, ce fut la reine Yamacouba qui céda le premier lopin de la presqu'île à une société anglaise. Deux autres femmes signèrent un siècle plus tard, en 1889, des traités analogues.

Outre l'espace politique, les femmes pouvaient acquérir dans l'espace religieux un pouvoir exceptionnel. Dans les sociétés secrètes traditionnelles, elles occupaient la plus haute hiérarchie et exerçaient l'autorité effective sur tous les membres, hommes et femmes, parce que d'elles dépendait le destin de leur peuple. Elles avaient

le pouvoir de prédire l'avenir, de guérir les malades, d'entrer en contact avec les ancêtres. Ce sont elles qui donnaient la vie et qui éloignaient le mal (Fatou Sarr, 2009).

Le féminisme en Afrique précoloniale était occasionné par l'existence des royaumes qui conduisaient les femmes à la prise de la parole et au partage de pouvoir avec leur frère à l'exemple de La Grande Royale dans *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane. Elle convoqua une réunion des femmes sans l'avis de son frère qui était au trône afin de les convier à envoyer leurs enfants à l'école. De la prise de la parole, les femmes accédaient au trône comme l'illustrent les divers exemples ci-dessus. Elles s'investissaient également dans les activités commerciales et politiques.

1.2. Les jeunes filles et leur éducation à la chasteté avant le mariage

Dans l'Afrique précoloniale, même si l'éducation de la fille à la chasteté était pour l'honneur de sa famille et pour le bonheur de son époux la nuit de noces, nous estimons que cette éducation relève d'un féminisme qui ne dit pas son nom, le droit à conserver son corps jusqu'à un âge donné, un droit qui éviterait la dépravation sexuelle chez la jeune fille, un droit qui lui éviterait la banalisation dont sont victimes les jeunes filles en ce XXI^{ème} siècle.

Ainsi, ce qui fait le charme du mariage traditionnel, ce ne sont pas les dispositions matérielles qui satisfont les villageois, mais les conséquences inhérentes à la nuit de noces. Par cette nuit, l'image de la famille de la jeune épouse, est rehaussée ou ternie, selon que la jeune mariée est vierge ou déflorée auparavant. Couchoro en décrivant la scène de la nuit de noces dans *L'Esclave* (ESC: 21-37) met en valeur la cérémonie de défloration qui a fait l'honneur de la famille d'Akoêba. Cette cérémonie très capitale a maintenu l'assistance en suspense, en l'occurrence les parents d'Akoêba. Aussi décident-ils de ne rien consommer avant le verdict de la chambre nuptiale :

Les parentes de la jeune mariée n'avaient pas encore goûté à tout ce qui avait été offert ; d'un commun accord, elles refusaient doucement, mais

fermement. Nous ne boirons rien, disaient-elles ; pas même de l'eau, tant que notre fille ne nous aura pas fait honneur» (ESC : 32-33).

Le père et la mère d'Akoèba ne pouvant plus, pour leur part, se contenir, se retrouvent sous les murs de la maison nuptiale, malgré l'interdit coutumier, les obligeant à demeurer chez eux :

Qui eût pu croire que le père et la mère d'Akoèba, à qui les convenances interdisaient d'être présents à ces scènes, étaient pourtant non loin de là. Ne pouvant plus se contenir, tant leur anxiété était grande, ils étaient venus là rôder dans l'ombre, attendant l'honneur ou la honte : aux cris de joie poussés par les femmes, ils répondirent par un cri de l'âme, qui se traduisit par un soupir d'allégresse. Ils étaient joyeux (ESC : 36).

Ce premier succès réjouit vivement le cœur de la mère qui n'hésite pas à transformer ses désirs en conseils prodigués à ses filles cadettes : «Vous autres, mes filles, je vous souhaite à toutes un beau jour comme celui-ci. Qu'il ne soit pas pour votre mère un jour de honte, de larmes amères ! » (ESC : 46).

La nuit de noces est ainsi capitale non seulement pour les parents, mais aussi pour la jeune mariée. Et du succès de cette nuit dépend celui de la fête à organiser. Ainsi, fier d'avoir défloré celle qui est devenue sa femme, Komlagan manifeste sa gratitude à ses beaux-parents :

C'est moi, au contraire, dit Komlagan, qui vous dois des remerciements. Vous parlez tant de l'argent dépensé pour égayer la noce, pour offrir à Akoèba des choses dignes d'elle et de ses parents. Tout cet argent ne vaut pas la centième partie du beau cadeau que vous me faites en la personne de votre fille. De mon côté je l'apprécie, ce don.... (ESC : 48).

1.3. Le féminisme de l'ombre ou le rôle important de la femme

La femme, publiquement n'avait pas véritablement droit à la parole, mais elle jouait dans l'ombre de son époux un rôle non moins important: la conseillère de tous les temps. Elle est l'oreille attentive qui écoute le mari dans le secret de la nuit, le console et parfois le soutient à l'exemple de la reine Nefmeferuaten Nefentiti de l'Égypte (1370) qui a soutenu son mari. En retour, celui-ci l'avait promue de Grande épouse royale à corégente. Evoquant les reines d'Éthiopie, des historiens mentionnent

que certaines régnaient avec leur mari. La femme de tout temps est conseillère de son époux voire celle qui dirige dans l'ombre. Ses conseils et ses orientations peuvent sauver ou détruire tout un peuple ou conduire l'époux à la dérive. Bref, la femme africaine a droit à une parole agissante, influente que seul l'époux requiert l'importance. Elle agit de l'intérieur et non de l'extérieur. Elle est écoutée par son époux qui la vénère quelquefois. En cela, le féminisme africain n'expose pas la femme, mais la protège dans son rôle central de conseillère.

La présence des femmes dans l'espace politique précolonial n'est pas un mythe. Elle est confirmée par le rôle joué par quelques-unes, jusqu'au début et au cours de la conquête coloniale.

2. Le féminisme africain au cours de la colonisation

Au début de la colonisation, des reines ont résisté au colonisateur. Au cours de la colonisation, il y eut sur le continent africain des mouvements de femmes pour lutter contre les abus de la colonisation. Ils partirent tous des marchés.

2.1. Les résistances des reines et des héroïnes

Reines, Princesses, prophétesses ou de simples citoyennes, de nombreuses africaines se sont impliquées dans la lutte anticoloniale après les tout premiers contacts entre Européens et Africains jusqu'aux années 60.

La reine Ranaivalona a gouverné Madagascar pendant 33 ans. Adoptée dans une famille royale à cause de l'acte courageux de son père d'exposer le complot de meurtre contre le roi Merina, elle épousa le fils du roi, Radama. Après la mort de ce dernier, elle monta sur le trône en tuant tous les régents potentiels. Elle était un leader féroce et brutal avec une réputation horrible. Pendant son mandat, le culte chrétien fut interdit et de nombreux assassinats parmi ceux qui ne pouvaient pas s'enfuir. Dès qu'elle a accédé au trône, elle a réformé la société à sa structure traditionnelle, résista aux forces et mouvements européens. Elle était cruelle envers tous les sujets opposés sous son règne. Malgré son règne tyrannique, elle a empêché Madagascar de devenir

une Angleterre miniature et a fait de Madagascar un État indépendant. Aussi, la reine Ranavalona était un chef patriotique et tactique dans l'histoire de Madagascar.

La reine Yaa Asantewa (1840-1921). Elle était la reine mère d'Ejisu dans l'empire Ashanti, qui fait maintenant partie du Ghana d'aujourd'hui. Sa contribution la plus remarquable a été dans la guerre contre le colonialisme britannique. Les Britanniques ont envoyé certains des rois Asante en exil et ont pillé leurs terres. De plus, le gouverneur général britannique a demandé le « tabouret d'or » du peuple Asante. Le tabouret d'or était un symbole du royaume Asante. Cela a provoqué Yaa Asantewaa, et elle a courageusement mené la guerre et s'est battue pour sa terre. Elle était une intellectuelle politique et une militante politique. Elle reste cependant une figure de bravoure dans l'histoire du royaume Asanti.

Aline Sitoé Diatta, sénégal (1920-1944) fut l'une des figures des premières résistances casamançaises contre la domination française. Elle a notamment incité son peuple à ne pas participer à la seconde guerre mondiale. Craignant de possibles troubles dans cette région de Casamance traditionnellement réfractaire au pouvoir colonial, les autorités françaises arrêtent Aline Sitoé Diatta le 8 mai 1943, en même temps que son mari. Elle est ensuite transférée de prison en prison, au Sénégal, en Gambie puis à Tombouctou au Mali où elle décède finalement du scorbut en mai 1944.

M'Balial Camara, Guinée (1929- 8 Février 1955), militante politique au sein du RDA, le parti pro-indépendance de Sekou Touré, M'Balial Camara dirige le comité local des femmes de ce parti dans la ville de Tondon, dans le Nord-Est du pays. Membre très active de la contestation contre le délégué colonial local, le chef Almamy David Sylla. Après une altercation, ce dernier attaque M'Balial Camara le 9 février 1955 et la blesse gravement avec son épée alors qu'elle était enceinte. Elle accouche d'un enfant mort-né le 11 février avant de mourir elle-même une semaine plus tard.

Lalla Fatma N'Soumer, Algérie (1830-1863), Femme éduquée née dans une famille de lettrés, elle rejoint la résistance kabyle à l'âge de 20 ans. Prophétesse et stratège, elle est très respectée parmi les combattants. En 1854, elle succède au chef de la résistance, Chérif Boubaghla. Cette même année, elle remporte la bataille du Haut Sebaou, sa première victoire contre les Français. Capturée au combat par l'armée française en 1857, elle meurt en prison à l'âge de 33 ans.

La reine Muhumuza était mariée à un roi rwandais, Kigeli IV, et elle était l'une des célèbres reines guerrières africaines. Après la mort de son mari, elle s'est rebellée contre les puissances coloniales rwandaises et a déménagé en Ouganda. De plus, elle était une femme au caractère extraordinaire et aux pouvoirs spirituels. Cependant, elle est surtout connue pour son mouvement politique et son activisme social. Elle a fait la guerre aux trois puissances coloniales de la région ; les Allemands, les Britanniques et les Belges du Congo voisin. Elle s'est battue sans crainte pour les droits humains, résistant à de nombreuses normes qui pourraient limiter les droits des femmes.

Sarraounia Mangou, Niger, XIXe siècle « Sarraounia » signifie « reine » en langue haoussa. Elle a été chef politique et religieuse présidant depuis Lougou, la capitale aux destinées du royaume Azna, dans le sud-ouest du Niger. En 1899, elle organise la résistance contre la colonne d'exploration Voulet-Chanoine, réputée l'une des missions les plus meurtrières de la colonisation française en Afrique de l'Ouest.

Des héroïnes ont particulièrement marqué la résistance anticoloniale à l'exemple de l'activiste kenyane Mary Nyanjirou surtout connue pour avoir **dirigé la manifestation** qui a permis l'arrestation du chef des Kikuyus, un anticolonialiste chrétien luttant contre le travail forcé des femmes. Mary et les femmes de Pangani rejoignirent la manifestation de Nairobi, pour récupérer Harry Kikuyu qui est toujours en prison. Souhaitant aller le plus loin possible pour le libérer, Mary prend les rênes de la manifestation. Elle se dresse face aux dirigeants du mouvement et **expose sa nudité** : "Prenez ma robe et donnez-moi votre pantalon, vous les hommes vous êtes

des lâches ; qu'est-ce que vous attendez, notre chef est en prison, allons le chercher.
". Le 16 mars 1922, elle se fait tuer par les colons qui tirent sur les manifestants.

Selon Fatou Sarr, « Les femmes se rebellaient contre l'ordre colonial toujours à l'affût de nouvelles taxes, mais aussi parce qu'il remettait en question l'ordre ancien qui leur reconnaissait des espaces propres de pouvoir ».

2.2. Les manifestations des femmes de marchés

Au Togo, les femmes des marchés ont eu à jouer un rôle très important dans la politique pendant la colonisation pour avoir contesté la hausse des taxes et demandé la libération des prisonniers. Le 24 janvier 1933, moins d'une heure après l'arrestation et la condamnation à 15 jours de prison des deux dirigeants du Duawo, [Kobina Gharthey](#) et [Michel Johnson](#), les femmes des marchés de la région convergèrent vers la ville de Lomé et se rassemblèrent devant la prison. En dansant et en chantant, elles insultèrent et menacèrent les autorités françaises et leurs collaborateurs africains. La manifestation rassembla 3 000 à 5 000 personnes, dont 80 % de femmes. La révolte fut souvent considérée comme le coup d'envoi du mouvement indépendantiste au Togo ainsi que comme un signe précurseur de l'émergence des mouvements nationalistes.

Au Nigeria, en 1925, un scénario analogue à celui du Togo, mais beaucoup plus grave, se produisit. Dans le port de Calabar, on a signalé un soulèvement contre l'imposition par les Anglais d'une patente et l'abandon des anciennes pratiques monétaires avec les cauris. Les femmes incendièrent les marchés, barrèrent des routes, retirèrent les enfants des écoles et assaillirent les tribunaux locaux de leurs plaintes. Les troubles durèrent d'octobre à décembre 1925 (Fatou Sarr, 2009). Elles mettront en place des cadres associatifs pour faire face aux lois coloniales. Leur organisation fut renforcée par des syndicats de femmes comme celui d'Alakoro, celui des vendeuses du marché Faji et celui des marchandes de *gari* – farine de manioc (Fatou Sarr, idem).

En Côte d'Ivoire, des femmes s'organisèrent et marchèrent du 22 au 24 décembre 1949, pour réclamer la libération de leur mari incarcéré depuis des mois sans jugement par les autorités coloniales. Cette marche sur Grand Bassam fut désignée de mouvement de contestation.

Cependant, en regardant les rôles héroïques des femmes africaines dans l'histoire, il est difficile d'expliquer comment elles sont tombées de la gloire. Il y a de nombreuses années, les femmes étaient des leaders et non de simples suiveuses à la recherche d'une voix.

2.3. Le recul du féminisme pendant la colonisation

2.3.1. Les causes du recul

A l'époque coloniale, il est noté une décroissance du féminisme à l'africain avec la disparition des royaumes, l'implantation des écoles, qui au départ étaient sexistes, et la diffusion de la Bonne Nouvelle qui inculque l'ascendance de l'homme sur la femme qui doit simplement être mise sous étoile : « Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme... » (1Corinthien 11 : 3). « ... Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler ; mais qu'elles soient soumises, selon que le dit aussi la loi » (1Corinthiens 15 :34).

Fatou Sarr parle plutôt du recul de la femme pendant la colonisation et écrit à ce sujet :

Sous la colonisation, les femmes devront faire face à de multiples agressions, d'abord par rapport à leur identité de femme et ensuite en tant que peuple dominé. Elles seront exclues du savoir, de l'avoir et du pouvoir. C'est le modèle colonial qui exclut les femmes du savoir. La politique d'éducation était ouvertement sexiste. En 1918, seules 503 filles fréquentaient les écoles de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Elles étaient 2500 en 1925 et 7140 en 1940 ; c'est-à-dire à peine le dixième de la population masculine en cours de scolarisation (Bouche 1977). Sur le plan professionnel, les femmes ont accusé un retard de plusieurs générations sur les hommes. L'École normale William Ponty, pépinière des futurs cadres et chefs d'État africains, fut ouverte en 1910 et c'est seulement en 1939 qu'y fut fondée une section féminine.

Elle renchérit en faisant un bilan sombre de la colonisation relatif au recul de la femme que nous désignons par recul du féminisme. En 1904, pour les territoires sous occupation française, la loi foncière ne reconnaît comme légale que la propriété privée, personnalisée et dûment enregistrée. Et s'appuyant sur le Code de Napoléon, toute propriété fut presque automatiquement attribuée au chef de famille qui fait « naturellement » référence au mari.

La colonisation a accentué les inégalités en spécialisant les hommes dans les cultures commerciales pour l'exportation (coton, cacao, café, arachide, etc.) et en confinant les femmes dans les cultures vivrières. En mettant l'accent sur les cultures d'exportation, en faisant appel exclusivement à la main-d'œuvre masculine et en réservant aux hommes les terres les plus riches et les technologies modernes, elle a consacré le recul économique de la femme. C'est elle qui a exclu les femmes du pouvoir. La prétention stipulant que la femme devait se soumettre à l'ordre colonial et à son mari lui enlevait tout droit de représentation (Fatou Sarr, 2009).

Aussi conclut-elle que « l'idéologie coloniale a largement contribué à installer les femmes dans de nouveaux rapports de soumission à l'homme aux niveaux économique et politique et elles auront beaucoup de mal à s'en sortir. La position de Fatou Sarr est soutenue par Mame-Fatou Niang qui affirme :

La situation des femmes africaines sous le régime colonial, et en particulier sous le Code Napoléonien français, a été marquée par une grande perte de pouvoir. Alors que les coutumes autochtones accordaient une place particulière aux femmes dans les sociétés précoloniales, la France a imposé une jurisprudence visant à imposer les normes sociales de la Métropole. Dans ces conditions, les femmes africaines se trouvaient à l'intersection de multiples marginalités. (« Les féminismes africains transnationaux », Mama-Fatou Niang, Une conversation avec Annette Joseph-Gabriel et Mame-Fatou Niang sur le rôle et l'héritage des femmes africaines francophones dans les mouvements de libération panafricaine, <https://progressive.international/wire/2020-07-28-transnational-african-feminisms/fr>).

2.3.2. Les regroupements féministes

Les circonstances particulières de discrimination et de rejet ont conduit, selon Mame-Fatou Niang, des femmes comme Jeanne Martin Cissé et

Annette Mbaye d'Erneville à se séparer de l'Union des femmes françaises (UFF) nationale et à créer l'Union des femmes sénégalaises (UFS). Bien que l'UFS ait centré ses actions autour de l'émancipation des femmes (africaines francophones), la devise de l'organisation était « l'indépendance avant tout ». C'est dans la même veine que l'on peut penser à l'Union des femmes africaines, un groupe créé un an avant l'Organisation de l'unité africaine (OUA). L'UAW, plus connue sous le nom de La panafricaine des femmes ou Organisation des femmes panafricaines (OFAD), a été créée par des femmes qui avaient participé à la lutte anticoloniale et qui voulaient réaliser les rêves de libération et d'unité qui ont émergé lors de la vague d'indépendance des années 1960. Ce projet est clairement énoncé dans le discours inaugural d'Aoua Kéita, dans lequel la féministe malienne a réitéré la mission centrale de l'UAW : le fait que « l'unité et la solidarité de tous les Africains étaient la seule condition de l'homme africain » (Mame-Fatou Niang, *idem*).

Ainsi, les mouvements de femmes ont une double signification : la défense des intérêts de leur communauté et la défense de leur statut.

3. Le féminisme africain de la décolonisation

Il existe plusieurs groupes féministes en Afrique présentés en associations de femmes. Nous nous appuyons ici sur le groupe féministe Fonds Africain pour le Développement de la Femme (AWDF). **En 2006**, le Fonds Africain pour le Développement de la Femme (AWDF) convoque le Forum Féministe Africain, une plateforme indépendante avec la présence de plus de 100 activistes féministes. Treize femmes féministes d'Afrique ont constitué le groupe de travail pour l'élaboration de la charte du féminisme africain. Une réédition du forum a été faite en 2016. Le forum était considéré comme un espace autonome, où les féministes africaines appartenant à diverses classes sociales et ayant différents degrés d'engagement au sein du mouvement féministe, pouvaient collectivement mener des réflexions en vue d'établir les voies et moyens pour renforcer et développer le mouvement féministe sur le continent. A l'issue du Forum, la Charte des Principes Féministes a été adoptée.

Elle est considérée comme un instrument critique de renforcement du mouvement féministe. Elle est également prise pour un mécanisme de responsabilité pour les organisations féministes et a pour objectifs de :

- préciser les valeurs collectives que les féministes doivent considérer comme des règles d'or dans leurs activités mais aussi durant toute leur existence en tant que féministes africaines. Elle porte également sur le changement que les féministes désirent observer dans leurs communautés, et sur la façon de réaliser ce changement.
- souligner leurs responsabilités individuelles et collectives vis-à-vis du mouvement et de chacune d'entre elle au sein de ce mouvement.

Par cette Charte, les féministes réaffirment leur volonté de détruire le système patriarcal sous toutes ses manifestations en Afrique. Elles confirment leurs devoirs de défendre et de respecter les droits des femmes, sans exception. Elles prennent l'engagement de protéger l'héritage de leurs ancêtres féministes qui se sont énormément sacrifiées pour leur permettre d'accéder à une plus grande autonomie.

Les féministes africaines considèrent le féminisme comme une activité purement politique qui lutte pour les droits de la femme et que cette manière de s'identifier féministe l'est aussi. Dès lors, l'appellation « féministe » sous-tend une position idéologique. Ainsi, les femmes africaines en s'appelant « féministes », politisent la lutte pour les droits de la femme, remettent en question la légitimité des structures qui maintiennent les femmes assujetties et développent des outils en vue d'une analyse et de la mise en place de mesures transformatrices. Les féministes africaines ont une interprétation du patriarcat qu'elles déclinent dans la charte :

En tant que féministes africaines, nous plaçons le système patriarcal au centre de nos préoccupations. Le patriarcat est un système d'autorité masculine qui opprime les femmes à travers des institutions politiques, sociales, culturelles et religieuses. L'accès des hommes aux ressources et leur contrôle sur celles-ci dans les domaines publics et privés provient de l'idéologie patriarcale basée sur la dominance masculine. Le système patriarcal varie dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire qu'il change avec le temps et varie selon les relations et structures sociales, raciales, ethniques, religieuses et impériales. Cependant, dans l'époque actuelle, ce système ne change pas seulement sur

la base de ces facteurs mais il reste étroitement lié aux relations sociales, raciales, ethniques, religieuses et impériales. Ainsi, pour protester effectivement contre le système patriarcal, il s'avère nécessaire de remettre en cause les autres systèmes d'oppression et d'exploitation, qui souvent se renforcent mutuellement.

Selon les féministes africaines, l'idéologie patriarcale permet de structurer chaque aspect de leur vie en définissant le contexte dans lequel la société considère les hommes et les femmes. Leur tâche idéologique en tant que féministes est donc de comprendre ce système et leur tâche politique est d'y mettre fin. Elles se concentrent sur la lutte contre le patriarcat en tant que système et non la lutte contre les hommes ou les femmes en tant qu'individus. Par conséquent, en tant que féministes, elles définissent leur œuvre comme un investissement d'énergies individuelles et institutionnelles dans la lutte contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation patriarcale.

Leurs luttes actuelles en tant que féministes africaines sont inextricablement liées au passé du continent, c'est-à-dire aux contextes précoloniaux divers, à l'esclavage, à la colonisation, aux luttes de libération, au néo-colonialisme, à la mondialisation, etc. Les Etats africains modernes ont été bâtis sur le dos des féministes africaines qui ont pourtant combattu aux côtés des hommes pour la libération du continent. Au cours de ce nouveau millénaire, à mesure qu'elles construisent de nouveaux Etats africains, elles créent aussi de nouvelles identités pour les femmes africaines, en tant que citoyennes, libérées de toute oppression patriarcale, avec des droits d'accès aux ressources, des droits de propriété et de contrôle sur ces ressources ainsi que sur leur propre corps. Elles reconnaissent aussi que leur histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale exige que des mesures spéciales soient prises en faveur des femmes africaines évoluant dans différents contextes.

Elles reconnaissent les acquis importants qui ont été réalisés par le mouvement des femmes africaines au cours des quarante dernières années, et en tant que féministes africaines, elles se permettent de revendiquer ces acquis, ces acquis se sont concrétisés parce que des féministes africaines ont su diriger la lutte à tous les niveaux

; elles ont su formuler des stratégies, s'organiser, participer à des grèves et à des marches de protestation, mais elles ont également mené des recherches et analyses, fait du lobbying ou encore contribué au renforcement de plusieurs institutions, bref, tout ce qu'il fallait pour que les Etats, les employeurs et les institutions reconnaissent l'intégrité et la personnalité de la femme.

En tant que féministes africaines, elles font aussi partie d'un mouvement féministe mondial qui est contre l'oppression patriarcale sous toutes ses formes. Leurs expériences sont similaires à celles des femmes vivant dans d'autres parties du monde, et avec qui elles ont partagé une solidarité et un soutien pendant longtemps. De la même manière qu'elles revendiquent leur espace en tant que féministes africaines, elles puisent également leur inspiration de leurs ancêtres féministes qui leur ont tracé le chemin à suivre pour leur permettre d'affirmer les droits des femmes en Afrique.

Même si les féministes africaines s'inspirent du féminisme occidental, elles estiment qu'il a toujours existé un féminisme en Afrique, vu les résistances, les manifestations et les guerres menées par certaines femmes africaines depuis la pré-colonisation et pendant la colonisation : « De la même manière que nous revendiquons notre espace en tant que féministes africaines, nous puisons également notre inspiration de nos ancêtres féministes qui nous ont tracé le chemin à suivre pour nous permettre d'affirmer les droits des femmes en Afrique ».

Dans le cadre de l'éthique individuelle du féminisme individuel, les féministes s'engagent et croient en l'égalité entre le genre basée sur les principes féministes suivants:

- l'indivisibilité, l'inaliénabilité et l'universalité des droits de la femme ;
- la participation effective dans la création et le renforcement progressif d'un réseau féministe africain dans le but d'instaurer des changements ;
- un esprit de solidarité et de respect mutuel basé sur une discussion franche, honnête et ouverte sur les désaccords possibles entre les unes et les autres ;

- le soutien et l'attention envers d'autres féministes africaines, sans ignorer son propre bien-être. ;
- la non-violence et la construction d'une société où règne la paix ;
- les droits des femmes à une vie sans oppression patriarcale, sans discrimination et sans violence ;
- le droit pour toutes les femmes d'accéder à des moyens d'existence durables et légitimes, à l'assistance sociale comprenant des soins médicaux de qualité, une éducation, l'eau et des infrastructures sanitaires de qualité ;
- la liberté de choix et d'autonomie en ce qui concerne l'intégrité corporelle y compris les droits reproductifs, l'avortement, l'identité sexuelle et l'orientation sexuelle ;
- un engagement critique par rapport aux discours portant sur la religion, la culture, la tradition et la domesticité tout en mettant l'accent sur l'importance des droits de la femme ;
- la reconnaissance et la présentation des femmes africaines comme étant les sujets et non les objets de leur travail, et comme étant les agents de leurs vies et sociétés ;
- le droit à des relations saines, mutuelles, personnelles et épanouissantes qui reflètent un respect mutuel ;
- le droit d'exprimer leur spiritualité au sein ou en dehors des systèmes religieux organisés ;
- la reconnaissance de la philosophie féministe des femmes africaines souvent non documentée et ignorée alors même qu'elle détient une histoire particulièrement riche.

A l'analyse de la charte du groupe féministe Fonds Africain pour le Développement de la Femme (AWDF), ce groupe est au carrefour de deux champs féministes : celui de l'Afrique hérité de ses ancêtres et celui de l'Occident. Ce qui explique d'une part, son appartenance à un mouvement féministe mondial, et d'autre

part à la revendication de son identité africaine. Ce qui explique également que ce groupe s'approprié la défense des droits importés de l'Occident comme « la liberté de choix et d'autonomie en ce qui concerne l'intégrité corporelle y compris les droits reproductifs, l'avortement, l'identité sexuelle et l'orientation sexuelle », surtout l'identité et l'orientation sexuelle qui sont des pratiques que condamnent les sociétés africaines.

Le féminisme africain d'après les indépendances n'est qu'un calque du féminisme occidental. Il participe de la destruction des valeurs africaines et à l'instauration de l'anarchie sociale au nom de la liberté à disposer de son corps et à prôner une équité genre mal comprise par la plupart des femmes africaines.

Conclusion

Le féminisme africain d'avant la colonisation porte l'empreinte des reines et des femmes célèbres ayant marqué leur règne du sceau de développement et de défense de leur peuple. Toutefois, ce féminisme va être détruit par la colonisation qui a fait perdre à la femme africaine ses droits élémentaires et fait d'elle un être sans voix. La mort du féminisme africain et l'oppression coloniale vont susciter l'émergence d'associations féminines rebelles dont les diverses contributions déboucheront sur les indépendances. Après les indépendances, les mouvements migratoires et intellectuels convergent à des luttes communes et mondiales des groupes féministes. D'où la naissance en Afrique d'un communisme empreint de traces du féminisme occidental.

Références bibliographiques

Interview Ishola Akpo à d'Anaïs Viand, « Les reines de l'Afrique : femmes de pouvoir, effacées de l'histoire »,

<https://www.fisheyemagazine.fr/decouvertes/interview/les-reines-africaines-femmes-de-pouvoir-effacees-de-lhistoire/>, consulté le 5/12/2021. A 2h14.

Charte des principes féministes pour les féministes africains,
www.africanfeministforum.com www.awdf.org.

Serbin Sylvia, Reines d’Afrique et héroïnes de la diaspora, Paris, Sépia, 2016.

Jackywest, 5 juin 2021, « 10 des reines guerrières les plus fortes d’Afrique antique », <https://afrogadget.com/10-des-reines-guerrieres-les-plus-fortes-dafrique-antique/> consulté le 5/12/2021 à 3h40.

Bouilly Emmanuelle , Rillon Ophélie, « Relire les décolonisations d’Afrique francophone au prisme du genre », in [Le Mouvement Social](#) , 2016/2 (n° 255), pp.3-16, <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2016-2-page-3.htm>, consulté le 6/12/21 à 4h25.

La révolte des femmes de Lomé,

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9volte_des_femmes_de_Lom%C3%A9,
consulté le 6/12/21 à 4h50.

« Indépendance: ces héroïnes africaines qui ont lutté contre le colonialisme », <https://www.bbc.com/afrique/region-53557346>, consulté le 6/12/21 à 5h25.

Fatou Sarr, « Féminismes en Afrique occidentale ? Prise de conscience et luttes politiques et sociales » in *Vents d’Est, vent d’Ouest, mouvements de femmes et féminisme anticoloniaux* (Christine Verschuur, sous dir), Genève, 2009, pp.79-100, <https://books.openedition.org/iheid/6308?lang=fr> , consulté le 7/12/21 à 1h50.

« Les féminismes africains transnationaux », Une conversation avec Annette Joseph-Gabriel et Mame-Fatou Niang sur le rôle et l’héritage des femmes africaines francophones dans les mouvements de libération panafricaine, <https://progressive.international/wire/2020-07-28-transnational-african-feminisms/fr>, consulté le 8/12/21 à 3h50.